



Ordre du jour du Conseil de laboratoire 3 octobre 2022 (10h-13h)

Excusé·es : Alice Beja, Cécile Leconte, Fabien Desage, Sidonie Verhaeghe

Présent·es : Emilie Lingat, Audrey Petit, Thomas Douniès, Marie Saiget, Marcel Moritz, Camila Gutierrez Ruiz, Muriel Parès, Olivier Esteves, Carole Bachelot, Jean-Gabriel Contamin, Magali Dreyfus, Nicolas Bué, Younès Haddadi, Julien Talpin, Anne-Cécile Douillet,

En visioconférence : Aude Lejeune, Camille Herlin-Giret

1. Informations/discussions :

a) Présentation de l'ODJ de l'AG du 7 octobre (début 15h) et proposition d'une motion à soumettre à l'AG sur les chaires de professeur junior.

Le conseil décide de soumettre au vote le 7 octobre la motion suivante :

Le CERAPS a pris connaissance de la procédure mise en place à l'échelle nationale, suite à la LPR, pour le recrutement de « chaires de professeur junior » et de sa déclinaison à l'échelle de l'Université de Lille.

Réuni en assemblée générale le 7 octobre 2022, il a exprimé son opposition à cette nouvelle forme de contrat à durée déterminée d'enseignement et de recherche. Par-delà le fait que ces contrats introduisent une nouvelle brèche dans le principe du recrutement sur des postes titulaires de MCF ou PR, avec un risque de non-titularisation, ils introduisent une forte différenciation entre enseignant-es-chercheur-es, à la fois sur le plan de la rémunération, du service d'enseignement et des moyens mis à disposition pour la conduite des recherches. Avec un service d'enseignement réduit à 64 HETD, et principalement en master, ils n'apportent pas de réponse au fort sous-encadrement dont souffrent nos formations et concentrent d'importants moyens sur quelques profils. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une augmentation générale et surtout d'une meilleure distribution des ressources au sein de l'ESR. L'ouverture de postes de MCF et PR par la voie du concours, des décharges plus importantes pour les nouvelles recrues et l'organisation régulière de « congés recherche » pour l'ensemble des enseignant-es-chercheur-es seraient ainsi plus profitables à la communauté, en donnant à tous et toutes les moyens de poursuivre une activité de recherche sans négliger l'enseignement et la formation.

En conséquence, le CERAPS ne soutiendra pas de candidature aux CPJ ouvertes par l'Université de Lille.




Université
de Lille



CERAPS

1 place Déliot - CS 10629 - F - 59024 LILLE CEDEX
Tél : 33 (0)3 20 90 74 51- Courriel : ceraps@univ-lille.fr
<http://ceraps.univ-lille.fr/>

b) Abonnement AEF :

Magali Dreyfus s'est renseignée sur la possibilité de prendre un abonnement institutionnel. Un tel abonnement est cher : 2500 euros/an pour 3 rubriques. Une formule « à l'essai », gratuite pendant un mois, est possible. Magali va se renseigner sur les modalités de cette formule ; s'il est possible d'avoir accès à plusieurs rubriques dans cette formule à l'essai, une consultation sera faite avant de déterminer celles qui pourraient intéresser des membres du labo.

c) Projet de colloque « inégalités » fin 2023

Julien Talpin et Anne-Cécile Douillet ont, à l'occasion d'un rendez-vous avec Régis Bordet en juillet, donné un accord de principe pour organiser fin 2023 un colloque sur la question des inégalités, avec des collectivités territoriales. La préparation de ce colloque se fera dans le cadre du laboratoire d'idées de l'Université « *inventons demain* », qu'il et elle co-président cette année, sur ce thème des inégalités.

2. Demandes d'association

Fabrizio Li Vigni, qui a été soutenu par le CERAPS pendant la campagne CNRS et a réussi le concours en section 53, a demandé à être associé au CERAPS après avoir été affecté par l'INSHS au Centre Internet et Société. Après avoir entendu les rapports de Marie Saiget et Marcel Moritz, le conseil accepte cette demande d'association, pour prolonger les échanges noués à l'occasion du projet CNRS. F. Li Vigni a par ailleurs été sollicité par J. Boyadjian pour un cours à Sciences Po

CENTRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES POLITIQUES ET SOCIALES

3. Demandes de financement

Demandant	Objet	Montant demandé	Montant accordé/commentaires
Nicolas Bué	recherche avec T. Alam	100,00 €	A prendre sur l'enveloppe de Thomas
Rémi Lefebvre	Participation JE FI	300,00 €	OK
Chloé Lebas	Organisation JE	600,00 €	Régularisation OK
Eric Sangar	Invitation Table ronde ISA	1 400,00 €	OK (dont 800 euros sur « l'enveloppe »)
Romain Busnel	Participation Congrès	511,27 €	Demande rétroactive, OK
Nicolas Bué et Cedric Passard	Subvention revue Emulations	500,00 €	OK
Antonio Delfini, Thomas Chevallier	journée d'études	2 000,00 €	OK
Fabien Desage	Séminaire Ville(s)	600,00 €	OK
Cédric Passard	Publication	1 000,00 €	OK
Magali Dreyfus	Publication actes colloque	300,00 €	OK
Tristant Haute	Journée études	771,00 €	OK
Emilie Lingat et al.	Séminaire perspectives féministes	2 095,00 €	OK
Jean-Louis Thiébault	Publication	500,00 €	OK
Fabien Desage	Journée hommage Licia Valladares	500,00 €	OK
Vianney et al.	Publication/relecture	400,00 €	OK
Mathilde Szuba	animation sur les horizons temporels de la transition écologique	500,00 €	OK
Muriel et Camila	Séance Démasculiniser nos pratiques professionnelles	310,00 €	OK
TOTAL		12 387,27 €	

4. Date du prochain conseil : 5 décembre (10h-13h)

Anne-Cécile Douillet
Directrice du CERAPS

